



En octobre 2017, la MRC de La Haute-Yamaska a adopté le Plan directeur de l'eau (PDE) 2017-2021 – *Pour des lacs et des cours d'eau en santé en Haute-Yamaska*.

Cet **outil de planification stratégique** vise à préserver et gérer de façon durable les ressources en eau de la Haute-Yamaska.

En résumé, le PDE c'est :

- Un investissement de 1 240 000 \$ de 2017-2021 provenant du **Fonds vert¹ de la MRC** ;
- Un plan d'action 2017-2021 comprenant **61 mesures** spécifiques aux interventions du milieu municipal, dont plusieurs qui vont au-delà des responsabilités de la MRC ;
- Une initiative régionale de concertation avec les **8 municipalités** du territoire (Granby, Roxton Pond, Saint-Alphonse-de-Granby, Sainte-Cécile-de-Milton, Shefford, Saint-Joachim-de-Shefford, Warden et Waterloo) ;
- Des interventions ciblées par **sous-bassin versant**, en s'arrimant avec les démarches en cours ;
- Une **collaboration** avec les acteurs du milieu ;
- Des mesures d'adaptation aux impacts des **changements climatiques**.



Faits saillants de l'année 2023

- Parmi les **36 actions** prévues en 2023, près de **92 %** d'entre elles ont été réalisées ou sont en cours de réalisation.
- Pour permettre la mise en œuvre de ces mesures, la MRC a injecté au cours de l'année 2023 un montant de plus de **340 000 \$** ;
- Ces actions contribuent positivement à la **santé des milieux hydriques** (rives, lacs et cours d'eau) et **des milieux naturels** (humides et forestiers) de la Haute-Yamaska.

¹ Mis en place par le conseil de la MRC en 2007, le **Fond vert** permet de financer des actions concrètes et bénéfiques pour l'environnement. Les sommes versées dans ce fonds correspondent à 0,002 \$ par 100 \$ d'évaluation.

Protection des bandes riveraines

La MRC a poursuivi la mise en œuvre du *Programme d'inspection des bandes riveraines* par le biais de son entente intermunicipale. Au total, **82 km** de bandes riveraines ont été inspectés par l'inspectrice en environnement en 2023.

Pour accompagner les riverains, la MRC a distribué des dépliants sur la protection des rives, du littoral et des cours d'eau ainsi que des accroche-portes servant à informer les propriétaires absents lors des inspections.

L'édition 2023 de l'**Opération bandes riveraines en santé** a permis d'offrir près de 2600 arbustes indigènes et 500 arbres gratuitement aux riverains de la MRC pour la revégétalisation des berges.



La MRC a distribué plus de 29 750 plants depuis 2013!



Concours de bandes riveraines

La deuxième édition du concours de bandes riveraines *Cultivez votre côté sauvage* visant à récompenser les propriétaires riverains qui protègent une belle bande de végétation le long des cours d'eau et des lacs de la Haute-Yamaska a eu lieu à l'été 2023.

La MRC a récompensé 20 propriétaires exemplaires en leur remettant de chèques-cadeaux d'une valeur de 100 \$ à dépenser dans le réseau des haltes gourmandes.



Conservation des milieux forestiers et humides

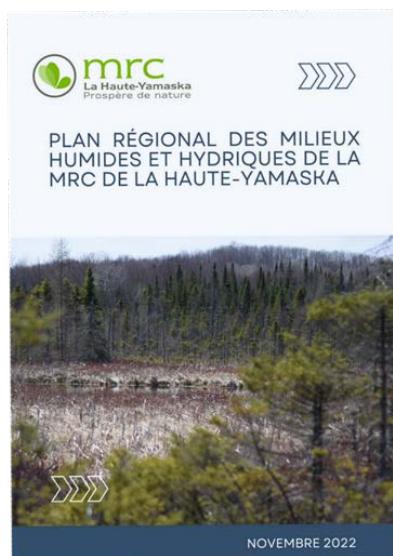
La MRC a octroyé une aide financière de 50 000 \$ à la Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes de la Haute-Yamaska (Fondation SÉTHY) dans le cadre du **projet de conservation des milieux naturels en Haute-Yamaska** (entente triennale 2020-2023). Ce soutien financier a permis à l'organisme de poursuivre :

- L'accompagnement des propriétaires de milieux naturels de la MRC afin d'encourager une utilisation durable de leurs boisés et milieux humides ;
- Le développement de projets d'intendance privée visant la protection à perpétuité de ces milieux.
- Les activités de sensibilisation et d'éducation relative à la conservation des milieux naturels dans la MRC.



En 2023, la signature de 21 ententes morales a permis la conservation volontaire d'une superficie totalisant 520 ha de milieux naturels en Haute-Yamaska. De plus, 8 démarches de reconnaissances de statut de conservation légale sont en cours pour une superficie de près de 200 ha ainsi que 2 plans de conservation.

La Fondation SÉTHY et la Ville de Granby ont procédé à la signature officielle, le 28 mars 2024, de 3 ententes de protection légale permettant de protéger officiellement et à perpétuité 44,3 ha appartenant à la ville.



Plan régional des milieux humides et hydriques

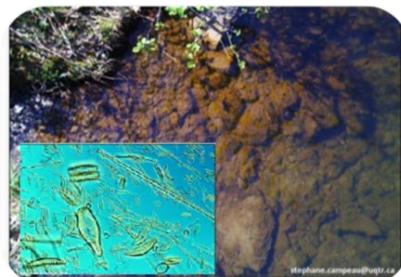
Le nouveau Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) est entré en vigueur le 2 février 2024. Ce nouvel outil de planification régionale des actions de conservation des milieux humides et hydriques (MHH) a pour principal objectif de protéger 99 % des milieux humides du territoire. Il permettra également un meilleur encadrement du développement futur, en intégrant la préservation des MHH dans la planification territoriale.

La stratégie régionale de conservation proposée comprend un plan d'action sur 10 ans qui s'articule autour de quatre grandes orientations et 46 actions. Parmi celles-ci, mentionnons la volonté de créer des corridors riverains le long des grandes rivières d'importance ainsi que de soutenir des projets de restauration de milieux humides ou hydriques perturbés.

Caractérisation et mise à niveau des installations septiques

Pour soutenir les municipalités locales, la MRC a poursuivi son **programme régional d'évaluation de la conformité des installations septiques**. La MRC a retenu les services d'une firme d'experts-conseils pour réaliser des relevés sanitaires auprès de 102 installations septiques de mai à septembre 2023.

Ce mandat a permis la remise de fiches d'inspection et d'un plan correcteur aux officiers municipaux concernés. Au total, près de 84 % des cas inspectés ont démontré des éléments problématiques à des degrés divers.



Suivi de la qualité des eaux de surface

La MRC a poursuivi son **programme d'échantillonnage des eaux de surface** permettant le suivi mensuel de 23 stations en 2023. Il s'agissait de la 14^e campagne du programme d'échantillonnage de la MRC débuté en novembre 2009. Le suivi de l'Indice Diatomées de l'Est du Canada (IDEC) a aussi été réalisé à 14 stations ciblées sur le territoire.

- La carte suivante présente les résultats pour 2023.

Résultats de l'Indice diatomées de l'Est du Canada (IDEC)

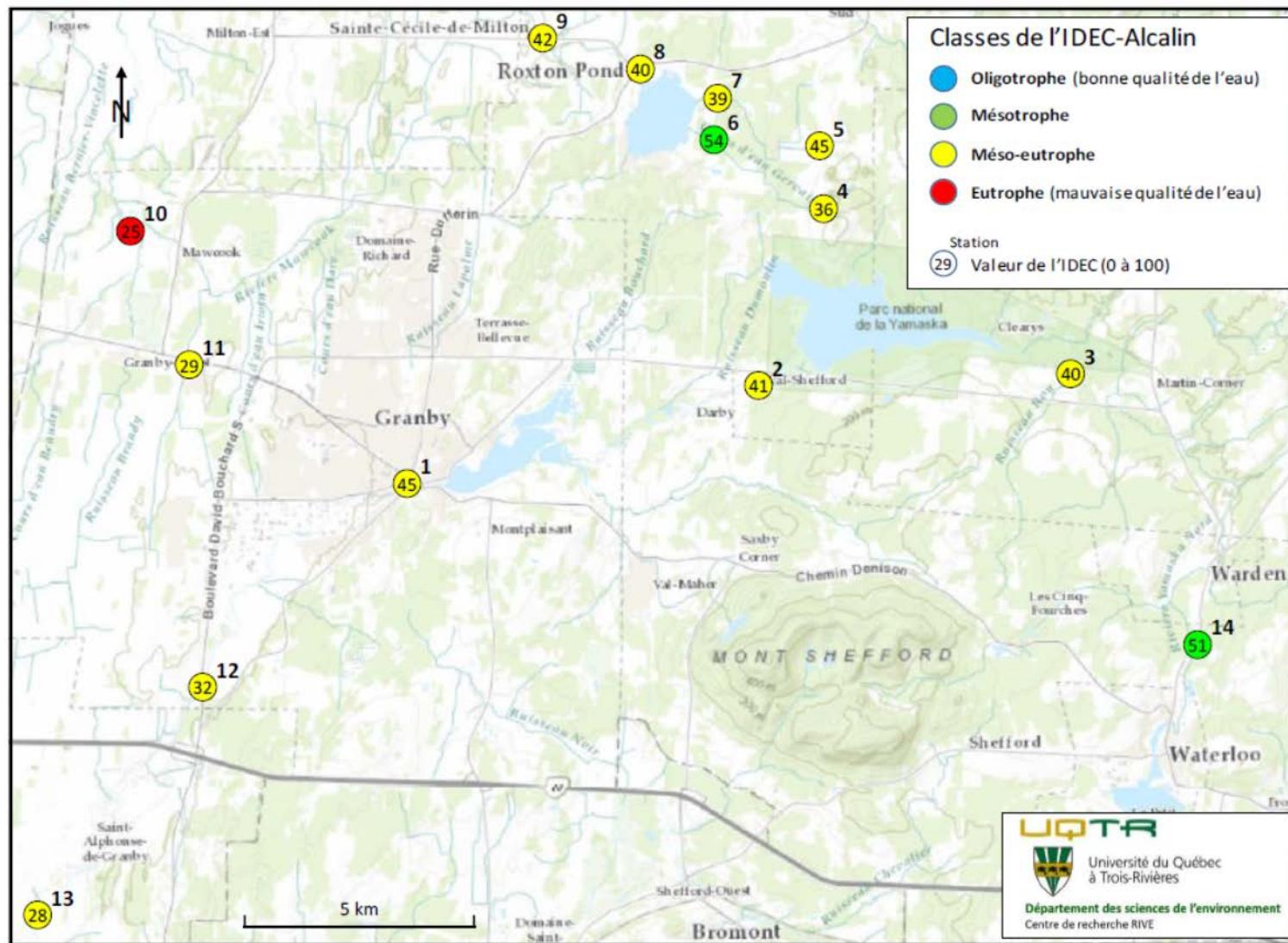
La majorité des stations échantillonnées en 2023 sont considérées comme étant en mauvais état (11 sur 14 stations). Ces stations sont considérées comme méso-eutrophes donc très enrichies en nutriments. Une station est considérée comme en très mauvais état. L'échantillonnage de ces stations en 2024 afin d'évaluer la variabilité interannuelle.

Résultats des analyses de Phosphore

Les concentrations de phosphore demeurent élevées à très élevées pour l'ensemble des stations échantillonnées en 2023



Carte des résultats de l'analyse IDEC



Collaboration avec les organismes environnementaux

- Rencontres du Regroupement Environnement Haute-Yamaska (REHY)
- Réunions du RAME Yamaska organisées par l'OBV Yamaska
- Table estrienne sur les espèces exotiques envahissantes du CRE Estrie (décembre et mai 2023)
- Rencontre des partenaires du lac Boivin-qualité de l'eau (mars 2023)
- Table de concertation du bassin versant du lac Roxton
- Cocktail dînatoire du projet de la Ceinture verte du parc national de la Yamaska (novembre 2023)
- Rendez-vous Climat (14 mars 2023)



Communication et sensibilisation

Plusieurs démarches ont permis le rayonnement du PDE au cours de l'année 2023, dont des présentations publiques.

Formation pour la cohabitation avec le castor | Une première dans le monde municipal! 🐥🍁



Les 12 et 13 septembre derniers, la MRC a organisé des formations sur la gestion des problématiques en lien avec la présence du castor. Considérant son importance écologique, la MRC souhaitait sensibiliser les officiers municipaux qui doivent intervenir auprès de cet animal.

Au cours de la formation, les participants ont, entre autres, appris des méthodes de contrôle préventives qui permettent de maintenir le castor et son habitat, lorsque cela est possible, par l'utilisation de dispositifs de contrôle du niveau d'eau ou par la protection des ponceaux. La formation a connu un vif succès!

